



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Côte d'Ivoire

Question écrite n° 111021

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur les effectifs de la force Licorne en Côte d'Ivoire. Suite à la mise en place effective du président Ouattara, il a informé la commission de la défense nationale et des forces armées le 13 avril 2011, qu'une réduction des effectifs de la force Licorne était envisageable en précisant qu'elle pourrait passer de 1 700 hommes à 980 rapidement. Compte tenu des difficultés prévisibles dans la montée en puissance de la présidence de Monsieur Ouattara, il lui demande à quelle échéance le Gouvernement entend réduire concrètement les effectifs de la force Licorne.

Texte de la réponse

La réorganisation entreprise par la France de son dispositif militaire en Afrique s'inscrit dans le cadre du processus de transformation engagé par le ministère de la défense et des anciens combattants à la suite de la parution du Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, ainsi que des orientations fixées par le Président de la République lors de son discours prononcé au Cap, le 28 février 2008. Elle s'articule autour des 4 principaux objectifs suivants accompagner la montée en puissance des forces de sécurité africaines, protéger les intérêts que la France partage avec ses partenaires sur ce continent, s'inscrire dans une démarche européenne chaque fois que cela est possible et diminuer les effectifs militaires pré-positionnés. Les forces françaises présentes en Afrique seront donc, à terme, principalement réparties au sein de deux bases situées sur les façades ouest et est, au Gabon et en république de Djibouti. Un pôle opérationnel de coopération à vocation régionale, dont l'effectif ne devrait pas dépasser 300 militaires, est par ailleurs en cours de constitution à Dakar, au Sénégal. Dans ce contexte, la force Licorne, actuellement stationnée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, a pour mission prioritaire de protéger les ressortissants français dans ce pays et de défendre les intérêts nationaux. Consécutivement à l'accession au pouvoir en Côte d'Ivoire d'un président démocratiquement élu, l'effectif de la force Licorne a été ramené à 930 militaires, correspondant à l'effectif présent avant la crise. Le détachement français comptera, après les élections législatives ivoiriennes, environ 300 militaires. Nous conserverons la possibilité d'une réversibilité de ce dispositif, pour remonter en puissance très rapidement, le cas échéant. Par la suite, notre présence militaire s'inscrira dans le cadre d'un nouvel accord de partenariat de défense conclu entre les deux pays.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111021

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juin 2011, page 6189
Réponse publiée le : 23 août 2011, page 9051